

# Le gouvernement refait le portrait d'EDVIGE

Depuis l'annonce du fichier EDVIGE (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale) par le gouvernement, rien ne va plus au pays du renseignement. Un [véritable front](#) s'est formé pour faire **tir de barrage** contre ce nouveau moyen de fichage.

Pourtant, EDVIGE est bien connue des services. Fille d' [ARDOISE](#), demi-sœur de CRISTINA, elle a alimenté les critiques depuis sa parution au *Journal Officiel* le 1er juillet. Accusé d'être un **réservoir gigantesque de données** pour les services de police, le système de fichage permettait de concentrer des informations de la recherche d'un mineur de plus de 13 ans (!) **préssumé** délinquant jusqu' au recrutement d'un candidat pour certaines fonctions. Pêle-mêle se retrouvent alors des informations sur l' **état civil, la profession, la santé, adresses, numéros de téléphone**, immatriculation, informations fiscales... jusqu'à la notification de l'environnement de la personne (avec qui elle noue des relations).

Des points qui ont fait **brandir leurs armes** à [plusieurs associations de défense des libertés](#) individuelles mais aussi de la CNIL. Il faut dire que le motif invoqué pour la création d'EDVIGE, fut la nécessité de regrouper les informations en vue de la fusion des organes de renseignement des RG et de la DST. **Un motif qui passe mal auprès des français** qui ont pu dénoncer un excès de fichage.

EDVIGE est surtout le reflet d'une [cristallisation des peurs](#) envers l'idée qu'un organisme physique ou informatique serait au dessus de chaque français et connaîtrait leurs moindres faits et gestes. Une sorte de résurgence de la **peur du Big Brother**, signe d'un manque de confiance entre gouvernants et gouvernés.

Face au tollé, le gouvernement a donc décidé de faire machine arrière. Cette **reculade** va donc s'opérer sur certains points. Outre le volet concernant les mineurs de 13 ans, les « informations relatives » aux personnalités qui « exercent un mandat ou jouant un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif » seront supprimés. De même, [EDVIGE](#) ne devra pas rassembler de « **données touchant à l'orientation sexuelle ou à la santé des personnes** » et ce « *même à titre exceptionnel* ».

Les règles encadrant le fichier seront également beaucoup plus strictes. Les données ne pourront être collectées que pour des personnes « *dont l'activité individuelle ou collective peut porter atteinte à la sécurité publique* » et pour celles « *entretenant ou ayant entretenu des relations non fortuites avec elles* ». Il visera également « *des personnes travaillant dans des secteurs ou des domaines sensibles* » et qui font à ce titre l'objet d'enquêtes administratives.

Un nouveau décret est dans les cartons du gouvernement, néanmoins le collectif *Non à Edvige* (qui avait réussi à rassembler plus de [100.000 signatures](#) de mécontentement) maintient pour l'instant sa journée d'action prévue le 16 octobre. Histoire de toujours garder un œil ouvert.